

Le pôle Digitalisation

Le pôle Digitalisation a pour missions de concevoir, développer, mettre en œuvre le système d'information de l'université (SI-UAE) regroupant les différentes activités liées à l'enseignement, la recherche et la gestion administrative ; et d'accompagner les services de l'Université et les établissements universitaires pour le déploiement du (SI-UAE).

➤ Système d'Information et Production

- L'élaboration et assurer la mise en œuvre de la stratégie du numérique de l'université ;
- Elaborer le schéma directeur du système d'information et le réviser de manière périodique pour l'adapter avec les plans de développement de l'Université ;
- Développer, et intégrer le SI-UAE et superviser sa maintenance et son fonctionnement chez les parties preneurs ;
- Concevoir, développer, déployer, exploiter et assurer la maintenance des différents services numériques de l'université ;
- Assurer le pilotage et la gestion des projets numériques et assurer la mutualisation des ressources et des projets numériques ;
- Développer et animer l'Espace Numérique de Travail;
- Mettre en place une politique de sécurité et réaliser des audits de l'application de cette politique ;
- Faire de la veille technologique ;

➤ Ressources numériques

- Contribuer à l'élaboration de la stratégie de l'université dans le développement des ressources numériques ;
- Accompagner les services et les établissements universitaires pour le développement des ressources et des contenus pour répondre aux besoins de l'université ;
- Concevoir, créer et diffuser des ressources numériques pour les dispositifs de Formation et la valorisation de la recherche et de la culture scientifique;



- Créer les conditions d'un déploiement cohérent de ces ressources et en assure la valorisation et la diffusion ;
- Proposer et superviser les actions de formation au numérique et par le numérique.
- Administrer les plateformes d'enseignement en ligne ;
- Superviser les projets d'archivage électronique et la mise en place d'un système de sauvegarde centralisé ;
- Assurer une fonction de veille et de communication dans le domaine du numérique ;
- Assurer la coordination et l'animation des équipes des établissements universitaires chargées des projets d'intégration du numérique dans les activités d'enseignement, de recherche et de gestion administrative.

➤ **Infrastructure et ressources informatiques**

- Assurer une exploitation optimale de l'infrastructure matérielle, réseau, logicielle et de sécurité ;
- Assurer la maintenance des infrastructures ;
- Assurer la gestion du parc matériel et logiciel de l'université, évaluer l'état et le fonctionnement des ressources informatiques et assurer support aux usagers ;
- Garantir la continuité et la qualité des services SI-UAE ainsi que leur sécurité ;
- Piloter les opérations d'acquisition et de maintenance des équipements et des licences d'exploitation de logiciels de l'université ;
- Mettre en place les ressources techniques mutualisées nécessaires au développement du SI de l'université.

